

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

- 1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
- 2. de répondre à la question de synthèse :*

- par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Internationalisation des échanges et mondialisation

I. Travail préparatoire (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

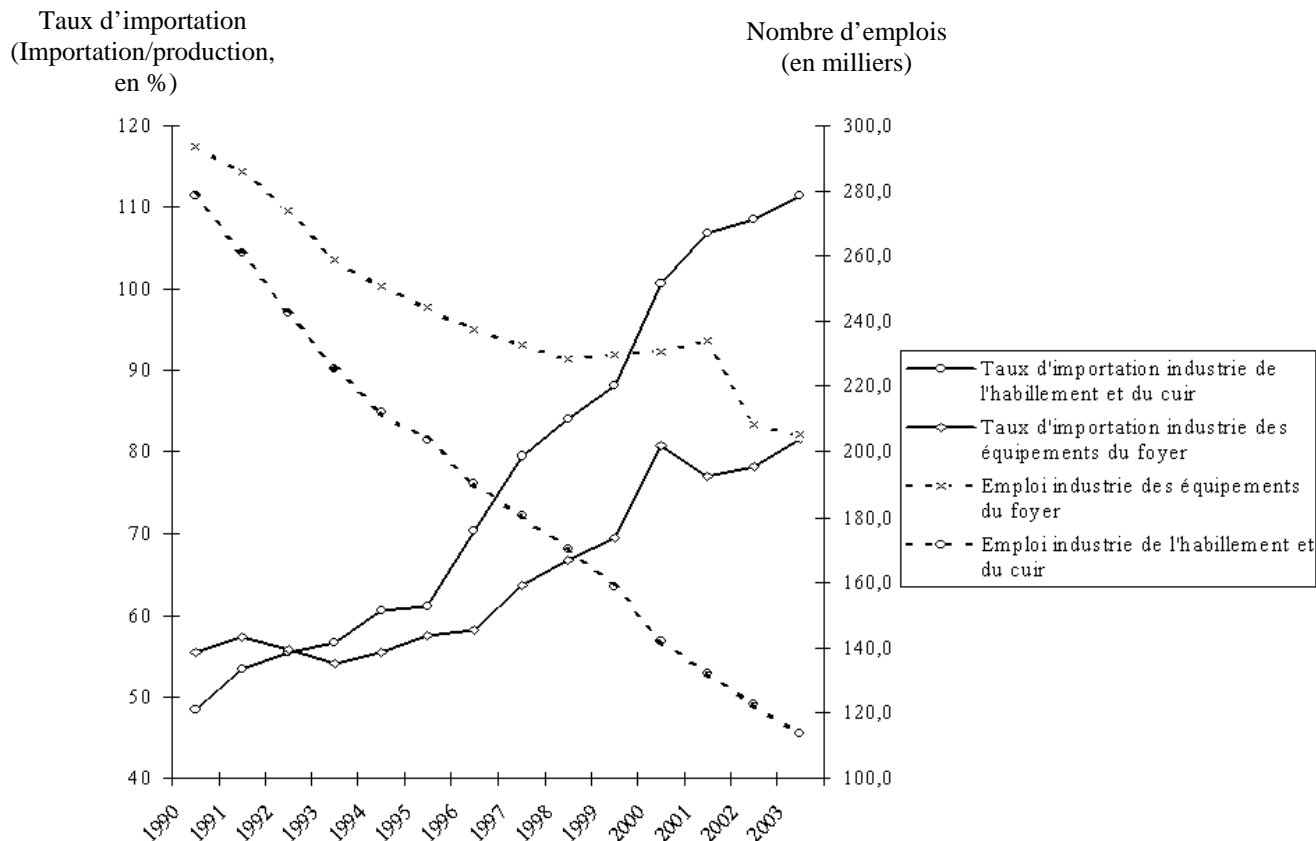
- 1.** Faites une phrase montrant la signification du taux d'importation dans la branche « habillement et cuir » en 2003. (**document 1**) (1 point)
- 2.** Peut-on établir un lien statistique entre emplois et taux d'importation ? (**document 1**) (2 points)
- 3.** Les importations sont-elles nécessairement destructrices d'emplois ? (**document 2**) (2 points)
- 4.** Expliquez la phrase soulignée. (**document 2**) (1 point)
- 5.** Les données fournies dans le document 3 permettent-elles d'illustrer l'argument selon lequel « le tarif douanier protège le Travail » ? (**documents 2 et 3**) (2 points)
- 6.** Pourquoi les effets de l'ouverture internationale sur les emplois sont-ils différents selon le niveau de qualification ? (**document 4**) (2 points)

II. Question de synthèse (10 points)

Après avoir présenté les arguments favorables à des mesures protectionnistes pour l'emploi dans les pays industrialisés, vous en montrerez les limites.

DOCUMENT 1

Évolution du taux d'importation (échelle de gauche) et du nombre d'emplois (échelle de droite) pour les branches (1) « habillement et cuir » et « industries des équipements du foyer »



Source : D'après INSEE, *Comptes nationaux*

(1) Branche : Ensemble d'unités de production produisant un type de bien ou de service.

DOCUMENT 2

On cherche parfois à justifier le tarif douanier par le fait qu'il protège le travail domestique contre le travail étranger bon marché ou contre la concurrence étrangère jugée déloyale. Cet argument est fallacieux (1) car, même si les salaires sont plus élevés dans l'économie nationale, la productivité peut également être plus importante et donc les coûts en travail, concurrentiels. Si ce n'est pas le cas, le pays n'a pas d'avantage comparatif dans l'industrie considérée. Vouloir protéger de façon permanente cette industrie consiste à vouloir se spécialiser dans un produit pour lequel le pays n'est pas compétitif.

Cet argument est souvent employé par les entrepreneurs qui brandissent la menace du chômage si l'État ne leur accorde pas protection. Face à cet argument, on peut se poser au moins deux questions : combien la protection sauve-t-elle d'emplois ? Combien coûte chaque emploi ainsi « sauvé » ? Plusieurs travaux ont tenté de répondre à ce type de question. L'OCDE a calculé le supplément de production nationale engendré par les limitations des importations d'automobiles japonaises. Elle a notamment montré que le nombre d'emplois sauvés était limité et souvent insignifiant par rapport au nombre de licenciements entraînés par le manque de compétitivité globale des constructeurs occidentaux et leur perte de parts de marché extérieurs.

Source : J-L. MUCCHIELLI, *Relations économiques internationales*, Hachette, 2001.

(1) qui peut induire en erreur

DOCUMENT 3

Évolution des droits de douane moyens et des taux de chômage

	Droit de douane moyen, en % (1)		Taux de chômage, en % (2)	
	1995 (pour les États-Unis :1996)	2002 (pour les États-Unis : 2001)	1995	2002
Canada	13,2	6,8	9,4	7,7
Union Européenne (UE-15)	10,2	6,4	10,1	7,7
Etats-Unis	6,4	5,4	5,6	5,8

sources : (1) OMC, *Rapport annuel 2003*.
 (2) OCDE, *Panorama des statistiques de l'OCDE*, 2005.

DOCUMENT 4

La progressive libéralisation du commerce a d'abord et avant tout créé des opportunités d'exportations vers les marchés des pays développés et accru la concurrence entre les entreprises des pays développés pour pénétrer ces nouveaux marchés à l'exportation (...). De nouveaux marchés se sont ouverts, notamment en Europe et aux États-Unis, mais le préalable à leur pénétration a été pour les entreprises françaises de se restructurer en profondeur en substituant de nouveaux emplois très qualifiés à des emplois anciens, moins qualifiés. Pour survivre dans un environnement devenu plus sélectif, les entreprises ont dû s'adapter, se réorganiser, innover. Les restructurations ont privilégié l'emploi d'une main d'œuvre plus qualifiée.

Source : E. MAURIN, D. THESM AR et M. THOENIG, *Mondialisation des échanges et emploi : le rôle des exportations, Économie et statistique*, n° 363-364-365, 2003.